

Il ne suffit pas d'être bon coopérateur dans le domaine paroissial.

1923 OCTOBRE

SOLEIL
Lev. Cou.

V 12	De la fête.	6	0	5	4
S 13	S. Edouard, roi et confesseur.	6	2	5	3
D 14	XXI APR. PENTECOTE.	6	4	5	1
L 15	S. Thérèse, vierge.	6	5	4	59
M 16	De la fête.	6	7	4	57
M 17	Ste Marguerite Marie Alacoque, vierge	6	9	4	55
J 18	S. Luc, évangéliste, 2 cl.	6	11	4	53

Il faut aussi être coopérateur dans le domaine provincial.

Page des Sociétés Coopératives Agricoles Locales

Congrès des Caisses Populaires de la région de Québec

La "journée des caisses populaires" de la région de Québec, tenue la semaine dernière à Lévis, constitue un des événements les plus importants de l'année, dans le domaine du crédit agricole de notre province.

Comme nous avons déjà pu le voir par les rapports publiés dans les journaux, une caisse centrale de district a été fondée à l'issue du Congrès.

La réunion a eu lieu à la salle du Conseil de Ville de Lévis, où le maire, M. Demers accompagné de quelques échevins, souhaita la bienvenue aux délégués.

M. Charles Gagné a prouvé la nécessité d'une fédération des Caisses populaires. Le manque de coopération entre les Caisses locales est une lacune qu'il faut combler; le moyen, c'est une fédération de ces Caisses. De cette fédération, les Caisses trouveront un service actif de propagande et de renseignements, un service régulier de surveillance et d'inspection, la création d'une Caisse centrale.

La diffusion des Caisses Populaires, la direction unique en temps de crise, l'éducation économique du peuple nécessite l'unité de commandement; il faut un groupement des Caisses, il faut un organe dirigé par une fédération.

L'inspection régulière et minutieuse, la surveillance active, aideront beaucoup au bon fonctionnement des Caisses. En effet, elles auraient empêché bien des faillites si elles avaient été bien appliquées. Le contrôle de l'inspection par une union ou fédération des Caisses est devenu nécessaire; ce contrôle rendrait de grandes services aux gérants des Caisses populaires. L'exemple des pays européens est un autre argument en faveur de la fédération.

La coopération entre les Caisses Populaires nécessite la création d'une Caisse centrale. Celle-ci reçoit des Caisses les plus riches les surplus qu'elles dispense aux Caisses plus pauvres; des prêts sont faits entre Caisses locales et la Caisse centrale.

Discussion.—A la suite de la lecture de ce travail, les délégués prennent part à la discussion. M. Gagné cite l'exemple de la Ligue des Paysans de la Belgique, la "Burenbond".

M. l'abbé Grondin fait remarquer que les Caisses populaires sont appelées à jouer un rôle important dans le développement de la race. Il demande à M. Gagné quels sont les moyens d'éducation économique et constate que, même dans nos collèges, on n'a rien fait pour faire connaître la coopération. A la sortie des collèges, ceux qui sont appelés à devenir les têtes dirigeantes des paroisses sont indifférents; M. Gagné ne voit que dans une fédération solide des Caisses, le moyen propre à faire connaître et apprécier la coopération. M. l'abbé Trudel, l'abbé Turmel, M. Desjardins et autres prennent part à la discussion. Les délégués, unanimement, en viennent à la conclusion qu'il faut créer tout de suite une Caisse Centrale dans la région de Québec.

Séance de l'après-midi.—A la séance de l'après-midi, M. l'abbé Trudel démontre que la Caisse populaire est, non seulement utile, mais qu'elle est absolument nécessaire. Elle est nécessaire par les avantages qu'elle offre dans la localité où elle est établie et en dehors même de cette localité.

La Caisse populaire provoque l'épargne et fait économiser les sous. Elle supprime le crédit et offre à ceux qui ont besoin d'argent un prêt assuré et à des conditions faciles.

Elle fait disparaître les usuriers et les intermédiaires. Elle est indispensable à l'établissement d'un crédit populaire pour les cultivateurs et les ouvriers. La Caisse populaire donne l'indépendance contre les trusts et certaines institutions, et contribue à la formation morale de ses membres, enrichit la paroisse en gardant sur place l'agent de la place.

La Caisse Populaire aide l'ouvrier des villes à devenir propriétaire; elle lui donne l'argent nécessaire pour acheter à des prix modérés toutes les nécessités de la vie; elle contribue à enrayer la désertion des campagnes, favorise la colonisation, aide à améliorer l'agriculture, aide les coopératives agricoles.

Les Papes exhortent et ordonnent aux membres du clergé de s'occuper de ces mouvements coopératifs, de les développer et de les diriger.

M. Raoul Desjardins, gérant de la Caisse de Lévis et fils du fondateur des Caisses Populaires-Desjardins, explique aux gérants des Caisses leur devoir envers leurs clients et leur société coopérative. Il dit les fautes qu'il faut éviter et les obligations à remplir.

M. l'abbé Victor Rochette, inspecteur des Caisses populaires, a ensuite fait rapport de ses inspections. Il a visité 25 Caisses. Toutes se portent assez bien. Il y a actuellement 48 caisses dont 30 font déjà partie l'Union régionale de Québec. Partout les affaires s'améliorent, et en général, les sociétaires désirent la fondation d'une Caisse centrale.

Ses inspections lui ont permis de découvrir des défauts quelques irrégularités chez certaines caisses. Il signale les moyens d'y remédier.

Il a constaté dans ses tournées d'inspections que les cultivateurs comprennent davantage les bienfaits de la coopération et sentent de plus en plus le besoin de se grouper. Il suggère la publication d'une petite revue pour renseigner les sociétaires sur le mouvement des Caisses et le crédit coopératif, et stimuler leur encouragement.

Fondation d'une caisse Centrale: Le Congrès a terminé ses travaux, hier soir, après avoir pris d'importantes décisions, entre autres de fonder une Caisse centrale régionale et avoir reconstitué le bureau de direction de l'Union Régionale des Caisses populaires de Québec qui administrera aussi la Caisse centrale.

Les officiers élus sont:

Mgr Bouffard, président d'honneur;
M. J.-K. Laflamme, président;
M. J.-A. Mercier, vice-président;
M. Raoul Desjardins, gérant;
M. l'abbé Victor Rochette, secrétaire.

Conseil d'administration: MM. J.-K. Laflamme, J.-Aurèle Mercier, Jos. Dumas, P. Doyle, Ph. Lamontagne, Elisée Dallaire, Théo. Carrier, Jos. Bureau, René Bédard.

Commission de crédit: MM. Jos. Emond, Adrien Falardeau, Frs Lefebvre.

Commission de surveillance: MM. Wilfrid Boulet, J.-E. Plamondon, C.-E. Bourgault.

A Deschambault

Le 3 octobre dernier, nous avons le plaisir d'assister à une belle manifestation agricole, à Deschambault.

Un grand concours de labour couronné d'un banquet, tel était le programme de la journée.

La fête eut lieu sous les auspices du Cercle Agricole de Deschambault, et était organisée par un comité se composant de MM. Montambault, président du Cercle, Alfred Naud, secrétaire, Rosaire Mayrand, directeur, Lactance Arcand et Jean-Charles Magnan, agronome. Trois classes de concours de labour avaient été organisées et vingt-cinq charrues y prirent part.

Les premiers prix de chaque classe ont été décernés aux messieurs suivants: Classe de 30 ans et plus: O. Gariépy; Classe de 20 à 30 ans: A. Gariépy; Classe des jeunes: H. Gignac.

Au banquet, prirent la parole: M. le vicaire de la paroisse, M. J.-Bte Cloutier, du Ministère de l'Agriculture de Québec, M. Jean-Charles Magnan, agronome, M. Eug. Trudel, de Saint-Augustin, MM. Gauthier et Mayrand, de Deschambault.

Après les discours, le reste de la veillée fut employée comme soirée du bon vieux temps et nous vîmes au programme d'excellents chanteurs, "gigueurs", etc., sans compter l'accompagnement au violon.

Ces réunions ne peuvent que faire aimer davantage l'agriculture et prouvent qu'il y a moyen de s'instruire tout en se procurant des amusements à la compagnie qui n'aient rien à envier à ceux de la ville.

Gra

La

Le s
plus les c
devrait s

Les l
lecture du
dienne, la
pourtant l
procurez-v

Bien l
né à \$300
d'ivresse d
à \$200 ou
a assez de
la leur.

Electi
vince, le 2
les comtés
placer res
(qui a opté
cédés, et J
Les no

Les né
ton, le nom
Unis est d
Si le C
lui, il n'aur
européenne
tion, hélas

Azo
Québec a e
150 sujets
près de 200
remarquabl
Que le
sujets pour
année deux

La ter
a. m., un l
de Québec
Au cas
jusqu'à la c
un coup d'
date où éch
prix de leur

Dindon
tons la form
la préventio
de l'eau con
20 Laboure
couperose (s
semaine une
à-dire une c

MISE
question req
tres). Puis
tisseuse, lo
notre éditio
plus possib
sel, etc.,
40. Faîtes
plongez-les

(1)Azor
mieux que
des mots ang